



**FESTIVAL
DU FILM DE
CONTIS**



FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM
INDEPENDANT
DE BORDEAUX



**POITIERS
FILM
FESTIVAL**

**festival du
cinéma
de Brive**

RENCONTRES INTERNATIONALES
DU MOYEN MÉTRAGE

TALENTS EN COURT NOUVELLE-AQUITAINE 2023-2024

Règlement

1. Informations générales

Participants ciblés

L'appel à candidatures de Talents en Court Nouvelle-Aquitaine est ouvert aux auteurs qui remplissent les conditions suivantes :

- **résider en Nouvelle-Aquitaine**,
- avoir un projet de court métrage (animation, fiction, documentaire) en cours d'écriture ou en amorce,
- ne pas avoir de formation significative en cinéma (ne pas avoir été dans une école de cinéma à proprement parler) et ne pas être accompagné ni par une structure de formation à l'image, ni par un producteur au moment du dépôt.

Durée

Le dispositif Talents en Court Nouvelle-Aquitaine invite les participants à 4 jours d'ateliers dans chaque festival partenaire de l'opération : le Festival du Film de Contis (du 21 au 25 juin 2023), le Festival International du Film Indépendant de Bordeaux (FIFIB – du 18 au 23 octobre 2023), le Poitiers Film Festival (du 1^{er} au 8 décembre 2023) et le Festival du Cinéma de Brive – Rencontres internationales du moyen métrage (avril 2024 – dates à confirmer).

Sont également proposées 2 sessions de travail à distance (visioconférence) avec les consultants référents entre septembre 2023 et mars 2024 (dates à déterminer).

Invitation

L'hébergement, l'accréditation et le transport sont pris en charge par les différents festivals partenaires. Concernant ce dernier, il est remboursé à hauteur de 80 euros maximum par déplacement et sur présentation de justificatifs.

Les participants peuvent être logés à l'hôtel, en Airbnb, en appart'hôtel, en chalet partagé ou chez l'habitant en fonction des possibilités du festival. Les repas sont également majoritairement à la charge des manifestations. 2 repas maximum sur chaque session peuvent être à la charge des participants.

Calendrier

Appel à candidatures : du 1^{er} mars au 10 avril 2023

Annonce des candidats présélectionnés : 28 avril 2023

Entretiens avec les candidats présélectionnés : 11 mai 2023

Annonce des 4 participants sélectionnés : 15 mai 2023

2. À propos des ateliers Talents en Court Nouvelle-Aquitaine

Objectifs des ateliers

L'objectif de Talents en Court Nouvelle-Aquitaine est principalement de :

- faciliter les opportunités de rencontres avec les professionnels du cinéma au niveau régional et national,
- encourager la transmission et l'échange d'expériences par des conseils personnalisés et l'acquisition d'une méthodologie de travail notamment en dramaturgie et écriture de court métrage,
- orienter les participants vers des organismes, structures et associations proposant un accompagnement approfondi à l'issue du dispositif.

Chaque participant est notamment sélectionné sur une idée, une envie de scénario plus ou moins aboutie. Le dispositif Talents en Court Nouvelle-Aquitaine s'engage également à ce qu'à l'issue de la formation, fin avril 2024, chaque participant dispose d'un document solide à diffuser auprès de producteurs et/ou structure d'accompagnement à l'écriture.

Organisation

Le dispositif Talents en Court Nouvelle-Aquitaine est pensé comme une continuité par les différents festivals partenaires. Il s'agit donc, à chaque manifestation, d'avancer sur le court métrage de chacun mais aussi sur le projet professionnel des participants. Les ateliers se présentent sous forme de master classes en groupe et de rendez-vous individuels. Les rencontres abordent la découverte du milieu du cinéma, les envies des participants et les grandes questions liées à l'accompagnement d'un premier court métrage. Les ateliers sont complétés par de nombreuses projections de films présentés dans les manifestations et des rencontres avec leurs réalisateurs.

Contenus

Le Festival du Film de Contis est l'occasion pour le groupe de faire connaissance, de réfléchir sur les sujets abordés dans les projets de courts métrages, d'en définir les limites et les enjeux mais aussi de voir des films ensemble, d'en débattre et d'initier les premiers exercices qui seront donnés pendant l'été.

Le Festival du Film Indépendant de Bordeaux est centré sur la méthodologie d'écriture du court-métrage et la rencontre avec quelques interlocuteurs clés : producteur, directeur de production...

L'étape du Poitiers Film Festival permet de découvrir la réalité d'un tournage. Les participants sont amenés à tourner un plan séquence accompagnés de comédiens et d'assistants réalisateurs en formation.

Le Festival du cinéma de Brive propose plus spécifiquement aux participants un entraînement au pitch. Les projets y sont présentés devant un panel de professionnels invités.

Le dispositif est encadré par un-e réalisateur-riche et un-e scénariste.

Le contenu proposé dans chacun des festivals peut être amené à se modifier au cours du dispositif en fonction de la disponibilité des intervenants.

3. Engagements vis-à-vis des ateliers Talents en Court Nouvelle-Aquitaine

Présence

L'auteur sélectionné s'engage à venir sur la durée totale du programme et à être présent sur l'ensemble des ateliers qui lui sont proposés.

Langue de travail

Les ateliers se tiennent en langue française.

Supports de communication

Chaque festival partenaire édite pour sa manifestation un support de communication dédié au dispositif Talents en Court Nouvelle-Aquitaine notamment pour faciliter les rencontres avec les professionnels et mettre en valeur les projets et leurs auteurs. Les participants s'engagent à fournir dans les temps demandés les différents documents nécessaires à l'élaboration des supports.

A minima, il s'agit de :

- un synopsis du projet en français en 600 signes maximum (espaces compris),
- une photo de l'auteur,
- une image ou photo – libre de droits – choisie par l'auteur pour illustrer son projet,
- le contact mail de l'auteur,
- la biographie de l'auteur en français en 600 signes maximum (espaces compris),
- une phrase résumant en quelques mots sa motivation aux ateliers.

4. Obligation liée à la participation à Talents en Court Nouvelle-Aquitaine

Tout film réalisé à partir d'un projet présenté à Talents en Court Nouvelle-Aquitaine devra faire figurer à son générique la mention suivante : « Ce film a été accompagné par le dispositif Talents en Court Nouvelle-Aquitaine » accompagnée des logos du CNC, de la Région Nouvelle-Aquitaine et des festivals partenaires.

Pour plus d'informations, contactez : elodie.ferrer@tap-poitiers.com

Version actualisée - Février 2023

